

EN PRATIQUE

LES JOURS OUVRÉS

Lorsqu'un médecin, IPA ou IDEC est face à un patient âgé qui nécessite un avis d'expertise gériatrique ou qu'il souhaite faire admettre en hospitalisation directe (hors urgence vitale), **il peut contacter directement PAD'ÂGE 37 au 02 47 47 87 87.**

Un médecin gériatre référent de l'établissement hospitalier de proximité répondra à la demande.

Les résultats d'examens (biologie, imagerie) transmis par téléphone pourront être envoyés par messagerie sécurisée.

LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

De 9h à 18h, un médecin assure la permanence téléphonique pour l'ensemble du département d'Indre-et-Loire.

Les médecins, IPA ou IDEC peuvent le contacter au **02 47 47 87 87.**

Les origines du projet

« En mars 2020, lors de la pandémie à SARS-COV2, les établissements hospitaliers disposant d'un service de gériatrie ont été invités à participer à la mise en place de hotlines départementales destinées à apporter un soutien aux professionnels des EHPAD.

Cette plateforme devait permettre l'accès 7j/7 en heures ouvrées à une expertise gériatrique. Conseils, participations à des décisions médicales collégiales et aide à l'admission en hospitalisation étaient les principales missions des praticiens effecteurs impliqués dans ce dispositif.

Cette hotline a été mise en place sur l'Indre-et-Loire mi-avril 2020.

Pour répondre aux objectifs de mise en place de parcours d'admissions directes, ARS Centre-Val de Loire a souhaité que ce dispositif évolue vers un outil d'aide à l'admission directe de patients âgés en service de gériatrie, lors d'hospitalisations non programmées. »

PAD'ÂGE 37 
Plateforme d'Admissions Directes Personnes Âgées 37

« Une expertise gériatrique téléphonique 7j/7 et une aide à l'admission directe des personnes âgées en Indre-et-Loire »

02 47 47 87 87



QUELLE MISSION ?

A compter du 1^{er} juin 2022, PAD'ÂGE 37 met à disposition des médecins, infirmiers en pratique avancée (IPA) et infirmiers de coordination (IDEC) une expertise gériatrique, par téléphone au : 02 47 47 87 87, 7 jours sur 7, de 9h à 18h, sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire.

En dehors de tout contexte d'urgence vitale, son objectif est de favoriser l'admission en hospitalisation des patients âgés de plus de 75 ans depuis leur lieu de vie (domicile, foyer logement, EHPAD) vers un service de Court Séjour Gériatrique ou de médecine aiguë polyvalente à orientation gériatrique, sans passage par un Service d'Accueil des Urgences.

PAD'ÂGE 37 est un projet du Groupement Hospitalier de Territoire Touraine - Val De Loire (GHT 37).

Ce n'est pas un dispositif de régulation médicale.

POUR QUI ?

La plateforme téléphonique est exclusivement à la disposition des soignants :

- De soins primaires : médecins traitants, médecins effecteurs lors de la permanence de soins les week-ends et jours fériés en journée, médecins des structures dédiées aux urgences en ambulatoire type SOS médecin, IPA
- Médecins coordonnateurs et IDEC d'EHPAD
- Médecins d'HAD
- Régulateurs du SAMU - Centre 15 (notamment le médecin du dispositif de Service d'Accès aux Soins)

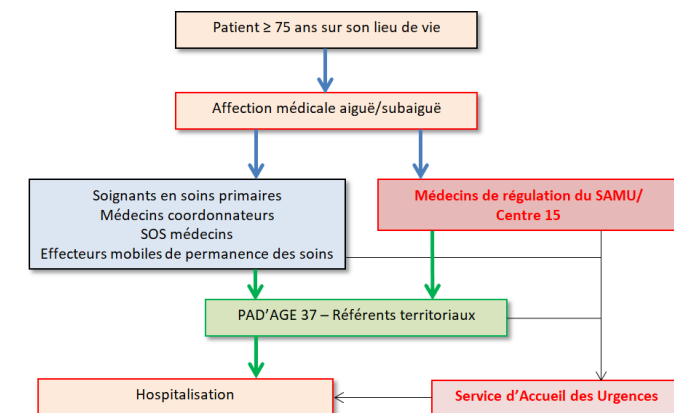
Les patients éligibles sont les patients :

- Agés de 75 ans et plus
- Affectés par une pathologie subaiguë, voire aiguë :
 - sans que celle-ci ne représente une urgence vitale immédiate
 - ou ne relève d'une autre filière de soins spécifique (ex : dermatologie, gastro-entérologie...)

QUEL PARCOURS ?

La plateforme est sollicitée par le médecin, l'IPA ou l'IDEC demandeur à la suite d'une première évaluation in situ ou de régulation.

Le médecin référent PAD'ÂGE 37 réalise une expertise gériatrique téléphonique, sur la base des informations délivrées, et évalue en pluridisciplinarité avec le soignant demandeur, la nécessité et le délai optimal d'une hospitalisation.



Légende :

Flèche bleue : Parcours patient jusqu'au premier contact médical
Flèche verte : Parcours patient à privilégier après premier contact médical